

Madame, monsieur, je ne vous l'apprend pas. Notre président Mr schraen le dit : plus d'argent pour les dégâts d'ici la fin de l'année . Il serait temps de réduire la population dans les endroits les plus sensibles. Qu'en pensez-vous ?

- agrainage : il est plus facile d'embêter un malheureux chasseur qui met 3 kg de maïs pour avoir le plaisir de prélever un sanglier, du moins il est plus facile de fermer les yeux sur les centaines de tonnes de nourriture que certains se permettent d'entasser dans leur propriété (avec quelques fois des animaux qui bouffent directement au cul du camion). En effet avoir un sceau de maïs dans le cul de votre voiture fait de vous un " Criminel "

agrainage = captation du gibier pour pas qu'il soit prélevé par le voisin et aussi par exemple les soirs de comptage, gibier non compté = moins d'attributions.

-attribution : je trouve dommage qu'un agriculteur à qui l'on demande de faire un plan de chasse et qui a beaucoup de dégâts sur les cultures et clôtures, et que ces gars qui se lèvent tout les matins pour nous nourrir mais surtout nourrir le gibier de ces propriétaires alentours (l'été), qui se permettent pour certains des chasses commerciales. Donc un qui bosse perd de l'argent et l'autre pour son plaisir ou passe-temps en gagne, et bien ces agriculteurs ont leur rigole au nez en leur attribuant quoi? Et Bah rien (félicitations). Un agriculteur ne devrait pas avoir à se dire qu'il ne peut pas faire de céréales sur certaines parcelles à cause du gibier. Il serait temps de trouver une solution pour les semis de maïs en avril. Le pauvre gars qui a que de la plaine organise sa battue administrative ou ? (enfin quand le louvetier veut se déplacer bien sûr)

Chez son voisin qui fait tout pour garder et capter le gibier? Pas sûr que ce soit possible, non?

- quand vous avez un voisin qui peut se permettre financièrement de ne pas réaliser un seul animal (chevreuils ou cervidés) , quel est la vision de l'agriculteur qui nourrit tout ce gibier, et à qui on attribue RIEN ?

Je me pose aussi la question pour les plans de chasse et attribution : faut il la même superficie pour tout les demandeurs ? À moins que vous alliez me dire que C est seulement une erreur ou un oubli. (toujours l'erreur pour le petit, et jamais l'inverse)

Salutation Mr Lehoux. F